



Haute École
Léonard
de Vinci

HELHa

Haute École Louvain en Hainaut



Bachelier

Bioqualité en alternance 2026-2027

Co-diplomation HE VINCI (Bruxelles) – HELHa (Mons)

**INFORMATIONS UTILES POUR ACCUEILLIR DANS VOTRE ENTREPRISE
UN ÉTUDIANT INSCRIT AU BACHELIER EN BIOQUALITÉ**

*Un bachelier en alternance pour former à un métier qui
demande **capacités d'analyse, rigueur et inventivité.***



Table des matières

1. LE BACHELIER EN BIOQUALITE EN ALTERNANCE EN QUELQUES MOTS	3
1.1 LE METIER DE BACHELIER EN BIOQUALITE	3
1.2 LE PROGRAMME DE FORMATION DU BACHELIER EN BIOQUALITE EN ALTERNANCE	3
2. LE DESCRIPTIF DES ACTIVITES D'IMMERSION PROFESSIONNELLE	4
2.1 CADRE GENERAL DE L'IMMERSION EN ENTREPRISE	4
2.2 ORGANISATION TEMPORELLE	4
2.3 LIEUX D'APPRENTISSAGE EN ENTREPRISES	4
2.4 OBJECTIFS GENERAUX DES ACTIVITES D'IMMERSION PROFESSIONNELLE	5
2.5 ASPECTS JURIDIQUES ET ADMINISTRATIFS	5
2.6 STATUT DE L'ETUDIANT ET REMUNERATIONS	6
2.7 RECHERCHE DE L'ENTREPRISE D'ACCUEIL PAR L'ETUDIANT	6
2.8 ENCADREMENT DE L'ETUDIANT ET PLAN DE FORMATION	6
2.9 MODALITES D'EVALUATION	6
3. ACCUEIL D'UN ALTERNANT : LES ATOUTS POUR L'ENTREPRISE	7
4. LISTE NON EXHAUSTIVE DE MISSIONS POSSIBLES A CONFIER A UN ALTERNANT EN BIOQUALITE	7
5. VOUS ENVISAGEZ D'ACCUEILLIR UN ALTERNANT : LES PROCHAINES ETAPES	8
5.1 LES ETAPES	8
5.2 FORMULAIRE A COMPLETER POUR PROPOSER UNE ALTERNANCE A NOS ETUDIANTS	9
6. LES COMPÉTENCES DU BACHELIER EN BIOQUALITÉ EN ALTERNANCE EN FWB	10
7. LES COORDONNEES DES RESPONSABLES DE L'IMMERSION EN 1^{ERE} ANNEE	12
8. LE PORTAIL ET LES REFERENCES DES DOCUMENTS OFFICIELS DE LA FWB SUR L'ALTERNANCE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	12

1. Le bachelier en bioqualité en alternance en quelques mots

1.1 Le métier de bachelier en bioqualité

Le bachelier en bioqualité est formé pour exercer dans les secteurs de **l'alimentaire, de la chimie, du pharmaceutique, du biomédical** (laboratoires d'analyse médicale, hôpitaux) **ou de la biotechnologie**.

Il participe à **l'élaboration et à l'amélioration des processus** liés à la qualité, l'hygiène, la sécurité, l'environnement ainsi qu'à la gestion documentaire. Son but est de garantir que les produits ou les services vendus par l'entreprise sont conformes aux exigences du client ou du marché, au cahier des charges de l'entreprise et aux législations. Pour ce faire, il **collabore** avec différents services dans l'entreprise. Le bachelier en bioqualité exerce donc un **métier où le relationnel est essentiel**.

Au laboratoire, il **s'assure de la conformité** biologique, microbiologique, chimique des matières premières, produits en cours d'élaboration et produits finis. Son travail intervient à tous les niveaux de la production (approvisionnement, préparation, fabrication, conditionnement et emballage).

1.2 Le programme de formation du bachelier en bioqualité en alternance

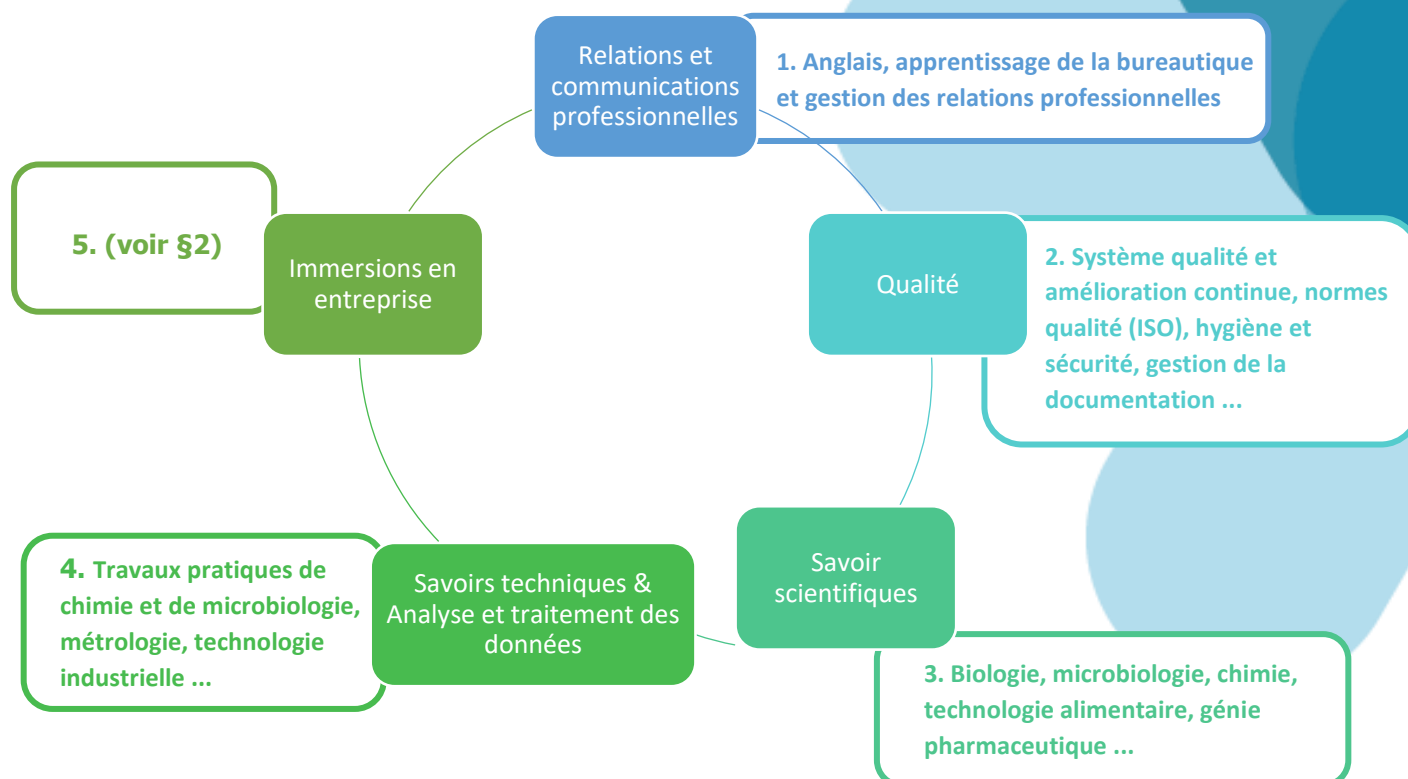
Le bachelier en bioqualité est une formation en **3 ans (type court – 180 crédits) en alternance**, accessible aux diplômés de l'enseignement secondaire supérieur (CESS) issus des filières générale, technique de qualification ...

La formation est co-organisée par deux Hautes Ecoles (HE) : la HEVinci (Bruxelles) et la HELHa (Mons). C'est la **première** formation en bioqualité de type court en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB).

L'immersion en entreprise représente 50% de la formation (voir §2).

Pour [une présentation générale](#) de la formation et de ses objectifs : voir QR-code

Le programme de formation est divisé en **5 axes** :



2. Le descriptif des activités d'immersion professionnelle

2.1 Cadre général de l'immersion en entreprise

Dans une formation en alternance, entreprise et HE participent conjointement au développement professionnel de l'étudiant. Pour le bachelier en bioqualité, les périodes d'apprentissage en entreprise représentent **50% de la formation** (90 crédits sur 180), **réparties sur les 3 années**. L'immersion aura lieu **dans la même entreprise tout au long du bachelier**. L'étudiant est **rémunéré** par l'entreprise avec laquelle il est sous contrat.

L'immersion en entreprise a un rôle essentiel dans le parcours de formation de l'étudiant. Elle enrichit sa formation par la mise en application de ses connaissances, le développement de compétences transversales et l'adaptation au monde de l'entreprise.

2.2 Organisation temporelle

En **1^{ère} année**, l'immersion professionnelle représente **25%** de l'ensemble des activités de l'année (environ 35-40 jours en immersion). Elle se déroule au 2^{ème} quadrimestre, **de février à mai, à raison de 3 jours par semaine en entreprises**.

En **2^{ème} année**, l'immersion professionnelle représente **50%** de l'ensemble des activités de l'année (environ 75 jours d'immersion). Elle se déroule tout au long de l'année académique, **d'octobre à mai, à raison de 3 jours par semaine en entreprises**.

En **3^{ème} année**, l'immersion professionnelle représente **75%** de l'ensemble des activités de l'année (environ 110 jours d'immersion). Elle se déroule tout au long de l'année académique, **de septembre à mai, à raison de 4 jours par semaine en entreprises**.

2.3 Lieux d'apprentissage en entreprises

Pour le cursus de bachelier en bioqualité, l'entreprise exercera dans les secteurs de l'alimentaire, de la chimie, du pharmaceutique, du biomédical (laboratoires d'analyse médicale, hôpitaux) ou de la biotechnologie. Les activités d'immersion en entreprises s'effectueront en production, dans des laboratoires QC ou tout service qualité de l'entreprise. L'étudiant pourra intégrer différents services au cours de ses trois ans de formation, ce qui lui permettra de découvrir différents aspects du processus de production, en interface avec le service qualité.



2.4 Objectifs généraux des activités d'immersion professionnelle

L'objectif principal de l'immersion est de mettre l'étudiant en situation professionnelle afin qu'il découvre et s'adapte aux réalités et exigences du monde du travail. Pour ce faire, il lui sera confié au cours de ses trois années d'apprentissage en entreprise, plusieurs projets en lien avec les compétences de la formation (compétences de la formation : voir §6). Les missions qui seront confiées aux étudiants en entreprise se complexifieront au fil du temps.

- en 1^{ère} année : comprendre le fonctionnement de l'entreprise et de son système qualité et réaliser des tâches de base

L'étudiant se familiarisera avec les caractéristiques de la structure d'accueil et de son environnement dans ses différentes dimensions, avec pour objectif d'appréhender la réalité du monde professionnel et du métier de qualicien.

- en 2^{ème} année : renforcer son intégration dans l'équipe et réaliser des tâches plus complexes

L'étudiant renforcera son intégration dans l'équipe et son environnement et utilisera son bagage théorique et pratique pour la réalisation de tâches plus complexes.

- en 3^{ème} année : concevoir et gérer un projet de développement pour l'équipe qualité

L'étudiant analysera et critiquera un procédé ou une méthode de l'entreprise et proposera des actions d'amélioration. L'immersion en 3^{ème} année inclut la rédaction d'un travail de fin d'études.

2.5 Aspects juridiques et administratifs

Une fois l'entreprise, l'étudiant et la Haute École d'accord sur le projet, deux conventions devront être signées :

La convention d'alternance.

La convention d'alternance précise le projet pédagogique et les rôles et responsabilités de chacune des parties dans le cadre du cursus de bachelier en bioqualité. Cette convention requiert la signature de l'étudiant, du représentant de l'entreprise et du représentant de la HE (pour le contenu de la convention d'alternance : voir §8 réf iii).

La convention d'immersion professionnelle.

La convention d'immersion professionnelle est une convention bilatérale entre l'étudiant et l'entreprise pour clarifier le statut de l'étudiant dans l'entreprise, le principe de l'accompagnement, la durée de l'accompagnement, les modalités selon lesquelles les parties peuvent mettre fin au contrat ou le suspendre, les modalités de paiement de l'indemnité, etc.

L'engagement, **pris pour 3 ans**, ne sera définitif que **moyennant l'accord des trois parties prenantes** : l'entreprise, l'étudiant et la HE. Le contrat peut être résilié en cas de manquement grave dans le chef d'une des parties.

2.6 Statut de l'étudiant et rémunérations

L'étudiant est un apprenant et non un travailleur. Il est considéré comme un « apprenti » par l'ONSS. Cependant, l'étudiant est assimilé à un travailleur pour certaines conditions telles que, par exemple l'application de la loi sur la protection de la rémunération, etc.

Pour plus d'informations : voir <https://alter4sup.ares-ac.be/>

L'étudiant est **rémunéré par l'entreprise avec laquelle il est sous contrat**. Les indemnités mensuelles minimales sont de 679 euros bruts pour l'étudiant inscrit dans des études menant au grade de bachelier (Montant 2025-2026 - à indexer chaque année : voir §8 réf iv). Sur l'ensemble du cursus, 23 mois d'indemnités seront versés à l'étudiant : 3 mois en 1^{ère} année, 10 mois en 2^{ème} année et 10 mois en 3^{ème} année.

2.7 Recherche de l'entreprise d'accueil par l'étudiant

Dans les formations en alternance, l'étudiant effectue les démarches nécessaires à la recherche d'une entreprise d'accueil. Il sera toutefois guidé dans cette tâche par la Haute Ecole. Ces démarches auront lieu au 1^{er} quadrimestre de la 1^{ère} année (de septembre à décembre).

2.8 Encadrement de l'étudiant et plan de formation

Pour chacune des activités d'immersion professionnelle, l'étudiant sera encadré par un responsable de la formation en entreprise, appelé **tuteur**. L'interface entre l'entreprise, la Haute Ecole et l'étudiant sera assurée, tout au long de la période d'apprentissage, par un enseignant de la HE, appelé **superviseur**.

Avant le démarrage de chaque période d'apprentissage en entreprise, l'entreprise, via le tuteur, élabore un **plan de formation**, en lien avec les objectifs prévus et avec l'aide du superviseur. Au départ, ce plan reprendra au minimum le département/unité/service qui accueillera l'étudiant ainsi qu'une description de la fonction ou du profil qui seront visés par la formation en entreprise. Ce plan de formation sera complété et éventuellement revu à chaque visite du superviseur.

2.9 Modalités d'évaluation

L'évaluation du travail de l'étudiant en entreprise sera confiée au **tuteur** et finalisée **en concertation avec le superviseur**. Le superviseur aura aussi un regard sur la qualité du travail de l'étudiant grâce à la lecture d'un carnet de stage et de rapports.

La délivrance du diplôme se fera sur base de la réussite des différentes activités d'enseignement, conformément aux règles établies dans l'enseignement supérieur.

3. Accueil d'un alternant : les atouts pour l'entreprise

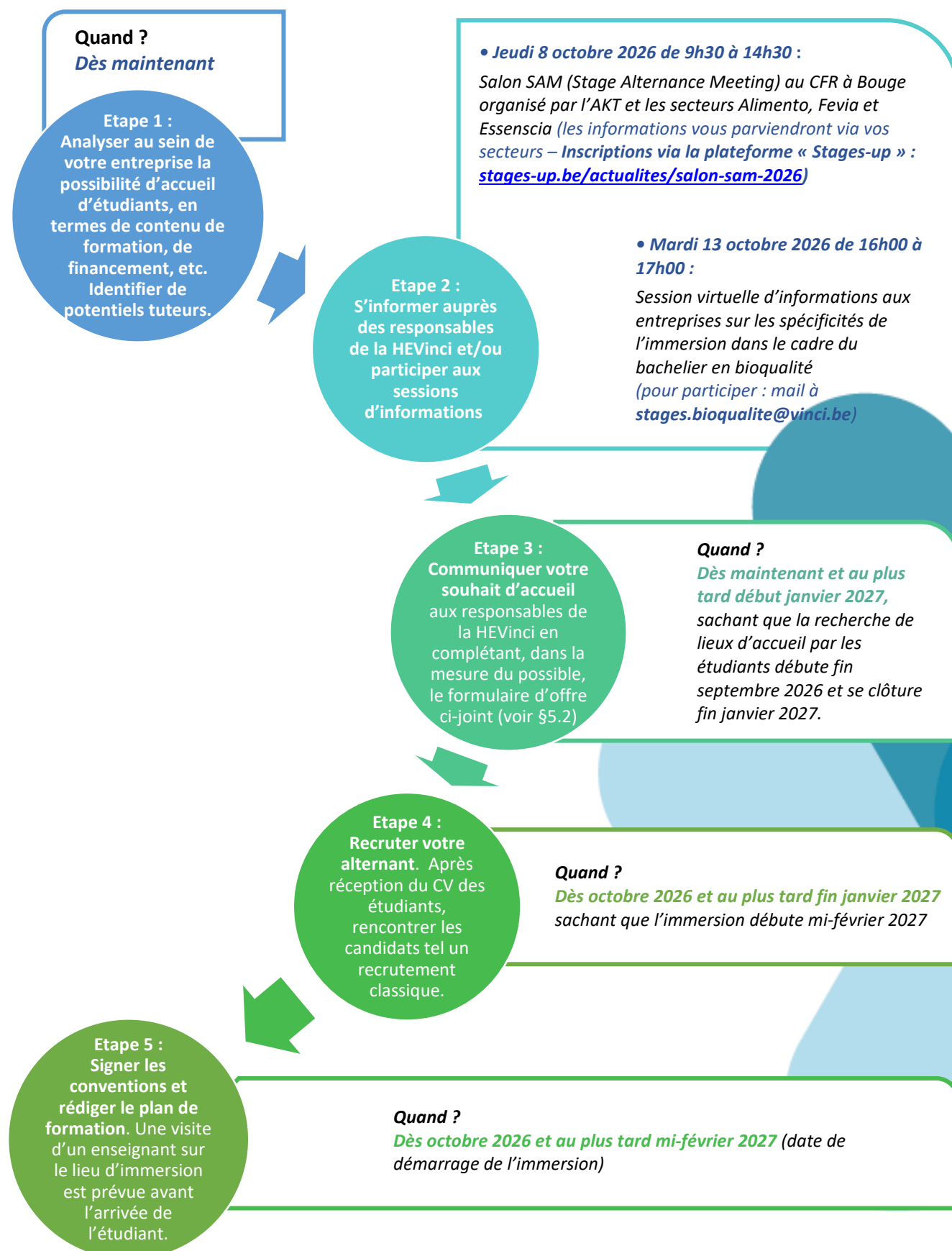
- **Une participation active à la formation d'un alternant** : Former des étudiants curieux et avides d'apprendre qui, à l'issue de leur cursus, auront des compétences pleinement en adéquation avec les réalités et les exigences du monde professionnel.
- **La transmission de compétences au sein de l'entreprise** : Créer, au sein de l'entreprise, une culture de transmission de compétences via le processus de mentorat.
- **Le développement de projets** : Avancer sur des projets de fond qui ne pourraient être développés en interne par manque de temps ou de moyens, sachant que l'immersion professionnelle de l'étudiant s'inscrit dans la durée.
- **Un regard neuf** : Bénéficier des compétences de l'alternant acquise en HE et de son regard neuf sur l'entreprise.
- **L'échange avec le milieu académique** : Echanger et collaborer avec les acteurs de l'enseignement.
- **La responsabilité sociale** : S'engager socialement en participation à l'éducation.
- **L'attractivité en tant qu'employeur** : Renforcer son image de marque en tant qu'employeur attractif et impliqué.
- **Une solution aux problèmes de recrutement** : Remédier à la pénurie de talents dans les filières techniques et scientifiques.

4. Liste non exhaustive de missions possibles à confier à un alternant en bioqualité

- Réaliser des contrôles-qualité de tout type (chimie, microbiologie, physico-chimie, contrôles organoleptiques, ...).
- Vérifier le respect des règles d'hygiène, de sécurité et des normes environnementales.
- Organiser et planifier, pour le personnel, des formations aux aspects liés à la qualité.
- Participer à la vérification des équipements (métrologie, ...).
- Participer à la réception d'un nouvel appareillage et à son utilisation dans le respect des normes.
- Participer à la mise au point et à l'amélioration d'une méthode, d'un processus, d'un protocole d'analyses, ...
- Réaliser des études de robustesse dans le cadre d'une validation.
- Mettre à jour certaines spécifications des matières premières.
- Participer à la gestion documentaire.

5. Vous envisagez d'accueillir un alternant : les prochaines étapes

5.1 Les étapes



5.2 Formulaire à compléter pour proposer une alternance à nos étudiants

(modèle à compléter, en utilisant autant de lignes que nécessaire pour une bonne description)



HAUTE ECOLE VINCI – SECTEUR SCIENCES ET TECHNIQUES

Bachelier en bioqualité

Clos Chapelle-aux-Champs, 43 – 1200 Bruxelles



OFFRE d'accueil d'un alternant bioqualité à partir de février 2027

1./ Votre société

- Nom :
- Adresse du siège :
- Adresse du lieu où se déroulera l'immersion professionnelle de l'alternance :
- Quelques informations sur l'accessibilité du site (*accès routier, transports en communs ...*) :
- (Eventuellement) Une navette est-elle prévue depuis un lieu accessible en transport en commun ? Une participation spécifique aux frais de déplacement de l'étudiant pourrait-elle être envisageable ? Autres pistes ?

2./ Coordonnées de la personne que les étudiants intéressés par l'offre peuvent contacter

- Titre :
- Nom et prénom :
- E-mail :
- Téléphone :

3./ Informations sur votre société

- Secteur d'activité (*choisir parmi : Chimie – Biotech – Pharma – Biomédical - Alimentaire*) :
- Description de vos activités sur le site d'immersion proposé (*ou lien vers le site internet*) :

4./ Exemples d'activités que vous pourriez confier à un étudiant alternant

durant les premiers mois de son immersion (*si les infos sont disponibles*) :

5./ Particularités éventuelles qui vous souhaitez communiquer à l'étudiant alternant

(*par exemple : langue véhiculaire ...*) :

Date :

Signature :

A renvoyer à : stages.bioqualite@vinci.be

En vous remerciant

6. Les compétences du bachelier en bioqualité en alternance en FWB

Au terme de la formation de bachelier en bioqualité, l'étudiant doit être capable de :

Compétences générales, communes aux bacheliers techniques en FWB

- **C1. Communiquer et informer**
- **C2. Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets techniques**
- **C3. S'engager dans une démarche de développement professionnel**
- **C4. S'inscrire dans une démarche de respect des réglementations**

Compétences spécifiques au bachelier en bioqualité en FWB

C5. Maîtriser les aspects documentaires de la gestion de la qualité

- C5.1 Se tenir informé de la législation et de l'évolution des normes
- C5.2 Gérer la documentation des procédures techniques et scientifiques
- C5.3 Améliorer les systèmes documentaires
- C5.4 Conduire de façon critique une recherche documentaire sur un problème ponctuel notamment l'analyse de risques
- C5.5 Rédiger des consignes, des protocoles et des certificats d'étalonnage et de contrôle

C6. Assurer le processus qualité

- C6.1 Participer au développement, à la mise en œuvre et au suivi du système Qualité
- C6.2 Développer des indicateurs de contrôle qualité, des actions préventives et correctives
- C6.3 Accompagner les techniciens dans le processus
- C6.4 Faire respecter les exigences des différents référentiels de qualité
- C6.5 Faire respecter les bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène
- C6.6 Faire respecter les règles environnementales
- C6.7 Participer au processus de validation de méthodes

C7. Opérationnaliser la qualité

- C7.1 Assurer l'organisation et la maintenance du laboratoire
- C7.2 Gérer le stock des produits et consommables
- C7.3 Contrôler la conformité et le bon fonctionnement des équipements et des appareils d'analyses
- C7.4 Réaliser les contrôles des matières premières et des produits aux différents stades de leur production par les techniques standard d'un laboratoire pharmaceutique, de biochimie ou de bioindustrie

C8. Assurer le suivi des résultats issus des contrôles qualité

- C8.1 Utiliser les systèmes informatiques de gestion de l'information de laboratoire
- C8.2 Traiter de manière critique les données expérimentales d'un point de vue mathématique, graphique ou statistique
- C8.3 Assurer la traçabilité des opérations et des résultats ainsi que des opérations de contrôle et de maintenance
- C8.4 Rédiger des rapports destinés à l'Assurance Qualité
- C8.5 Interagir avec les personnes concernées, y compris au cours d'audits qualité, sur les actions et protocoles à mener dans un processus d'amélioration continue

7. Les coordonnées des responsables de l'immersion en 1^{ère} année

Contact : Département Bioqualité
E-mail : stages.bioqualite@vinci.be
Adresse : Haute Ecole Léonard de Vinci - PAUL LAMBIN
Clos Chapelle-aux-Champs 43 - 1200 Bruxelles
www.vinci.be

8. Le portail et les références des documents officiels de la FWB sur l'alternance dans l'enseignement supérieur

Le portail officiel de la FWB consacré aux formations en alternance dans l'enseignement supérieur est :
ALTER4SUP : <https://alter4sup.ares-ac.be/>

Les décrets, arrêtés et documents officiels sont les suivants :

- i. [VADE-MECUM Alternance dans l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles – octobre 2020](#)
- ii. [Décret organisant l'enseignement supérieur en alternance - 30 juin 2016](#)
- iii. [Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant approbation de la convention cadre d'alternance dans l'enseignement supérieur – 22 février 2017](#)
- iv. [Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant les indemnités minimales applicables aux conventions d'immersion professionnelle conclues dans le cadre de l'enseignement supérieur en alternance – 10 septembre 2020](#)

